



Centre -
Limousin -
Allier -
Poitou-Charentes



RÉSULTATS DES ATELIERS BOVINS LAIT

Système d'alimentation « stock maïs »

Campagne 2018



Le groupe « maxi-stock maïs » est composé de 43 exploitations, situées dans le Centre et le Poitou-Charentes. Ce système d'alimentation est basé sur des stocks avec une part de maïs ensilage majoritaire (>2,7 TMS/UGB) sans pâturage des vaches laitières.

Ce sont des exploitations polyculture élevage avec une SAU de 180 ha, dont 104 ha de cultures de ventes, pour 2 UMO affectées à l'atelier laitier. Avec 91 VL et 794 000 litres de lait vendu, la productivité

de la main-d'œuvre est la plus élevée des systèmes alimentaires représentés : 419 000 litres de lait/UMO lait. Ce sont les systèmes les plus intensifs de la région avec 50 % de la SFP en cultures fourragères et une part de dérobée significative.

Le prix du lait est en moyenne de 350 €/1 000 litres mais on constate un écart important selon la région : 23 €/1 000 litres, avec 359 €/1 000 litres en moyenne en région Centre contre 336 €/1 000 litres en Poitou-Charentes. Le prix de revient moyen est de 343 €/1 000 litres, mais avec une forte variabilité (290 à 396). La rémunération de la main-d'oeuvre va de 0,6 à 4,1 SMIC/UMO affecté à l'atelier lait.

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
UMO BL*	2,0	1,2 - 2,7	
dont UMO exploitant(e) BL	1,5	0,9 - 2,1	
Lait vendu** (litres)	794 000	496 000 - 1 092 000	
Lait vendu/UMO (litres) affectés au BL	419 000	301 000 - 538 000	
Nombre de VL	91	62 - 120	
Nombre d'UGB lait	129	87 - 171	
Nombre d'UGB viande	3	0 - 16	
SAU (ha)	180	116 - 244	
dont cultures de vente	104	51 - 158	
dont SFP lait	73	50 - 97	

* Part de la main-d'œuvre affectée à l'atelier laitier - ** Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + consommation familiale.

COLLECTION RÉFÉRENCES

COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER LAIT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Coût de production total (€/1 000 l)	421	363 - 479	
Travail (€/1 000 l)	89	66 - 113	
dont salaires et cotisations salariales (€/1 000 l)	17	1 - 33	
dont rémunération du travail exploitant* (€/1 000 l)	73	48 - 97	
Coût de production hors main-d'œuvre (€/1 000 l)	331	291 - 371	
Foncier et capital (€/1 000 l)	23	15 - 31	
dont fermage et frais du foncier (€/1 000 l)	14	8 - 19	
dont frais financiers (€/1 000 l)	6	2 - 9	
Frais divers de gestion (€/1 000 l)	20	14 - 27	
Bâtiments et installations (€/1 000 l)	44	26 - 61	
dont eau, électricité et gaz (€/1 000 l)	12	3 - 20	
dont entretien et location des bâtiments (€/1 000 l)	7	1 - 13	
dont amortissements bâtiments - installations (€/1 000 l)	25	11 - 39	
Mécanisation (€/1 000 l)	84	63 - 106	
dont travaux par tiers (€/1 000 l)	21	8 - 33	
dont carburants et lubrifiants (€/1 000 l)	14	8 - 21	
dont entretien et achat petit matériel (€/1 000 l)	17	10 - 23	
dont amortissements matériel (€/1 000 l)	33	19 - 46	
Frais d'élevage (€/1 000 l)	41	29 - 53	
dont frais vétérinaires (€/1 000 l)	10	5 - 15	
dont frais reproduction, identification, GDS, contrôle de performance (€/1 000 l)	30	20 - 39	
dont achat de litière (€/1 000 l)	1	0 - 3	
Approvisionnements des surfaces** (€/1 000 l)	35	23 - 47	
dont engrais et amendements (€/1 000 l)	12	6 - 18	
dont semences (€/1 000 l)	10	7 - 14	
dont autres charges végétales (€/1 000 l)	13	5 - 20	
Alimentation des animaux (€/1 000 l)	84	66 - 102	
dont achat de concentrés et minéraux (€/1 000 l)	82	64 - 100	
dont achat de fourrages et mise en pension (€/1 000 l)	2	0 - 7	

* La rémunération du travail exploitant (y compris les charges sociales) est calculée sur la base de 2 SMIC brut/UMO affectée à l'atelier lait.

** Les surfaces prises en compte sont les surfaces fourragères ainsi que les surfaces récoltées en grain pour l'autoconsommation du troupeau laitier.

PRODUITS DE L'ATELIER LAIT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Total produits atelier bovins lait (€/1 000 l)	428	398 - 458	
dont produit lait (€/1 000 l)	350	331 - 369	
dont produit viande (€/1 000 l)	32	18 - 46	
dont aides et autres produits (€/1 000 l)	46	29 - 62	

PRIX DE REVIENT ET PRIX DE FONCTIONNEMENT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Coût de production (€/1 000 l)	421	363 - 479	
Prix de revient 2 SMIC brut/UMOF lait (€/1 000 l)	343	290 - 396	
Rémunération permise (€/1 000 l)	80	26 - 133	
Rémunération permise (SMIC/UMO exploitant)	2,4	0,6 - 4,1	
Coût de fonctionnement (€/1 000 l)	412	357 - 466	
Prix de fonctionnement 2 SMIC brut/UMOF lait (€/1 000 l)	334	283 - 385	
Trésorerie permise (en nb SMIC)	2,6	0,9 - 4,3	

Valeur SMIC brut annuel : 18 356 €, soit pour 2 SMIC brut annuel : 36 712 €.



Attention depuis l'an dernier, la rémunération « objectif » est fixée à 2 SMIC brut/UMOF lait.

MÉTHODOLOGIE

Approche comptable

Le coût de production de l'atelier lait mesure le coût de l'activité laitière indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. Il est la somme des charges courantes (approvisionnement des surfaces, achat d'aliment, frais d'élevage, mécanisation, bâtiments fermages, gestion), **des amortissements et des charges supplétives** (rémunération des capitaux propres et du travail des exploitants, y compris MSA).

Le prix de revient mesure le prix du lait nécessaire pour rémunérer la main-d'œuvre et les capitaux propres de l'atelier lait compte tenu du montant déjà couvert par les aides et les produits joints.

Approche trésorerie

Le coût de fonctionnement de l'atelier lait et le prix de fonctionnement du lait sont les résultats d'une approche "trésorerie" de l'exploitation. Pour les calculer, **on remplace les amortissements par les capitaux d'emprunts remboursés**.

FOCUS SUR LES FRAIS D'ÉLEVAGE

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Frais d'élevage (€/VL)	357	240 - 473	
dont véto (€/VL)	86	42 - 131	
dont contrôle de performances (€/VL)	49	24 - 74	
dont repro (€/VL)	85	55 - 115	
dont litière (€/VL)	9	2 - 23	
dont hygiène et autres frais d'élevage (€/VL)	128	55 - 201	

CONDUITE DU TROUPEAU

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Lait produit* (l/VL)	8 767	7 896 - 9 638	
Lait produit* (l/ha SFP bovins lait)	11 278	8 236 - 14 320	
Moyenne Contrôle laitier (kg/VL)	9 465	8 455 - 10 474	
TB moyen laiterie (g/l)	41,0	39,5 - 42,5	
TP moyen laiterie (g/l)	33,0	32,1 - 33,9	
UGB VL/UGB lait (%)	71 %	65 - 77	
Taux de réforme (%)	27 %	20 - 34	
Taux de renouvellement (%)	32 %	26 - 39	
Age au premier vêlage (mois)	28	25 - 31	
Prix des veaux (€/tête)	115	87 - 142	
Prix des réformes (€/tête)	780	661 - 899	
Intervalle vêlage-vêlage (jours)	411	380 - 443	
Concentrés spécifiques vaches	en kg/VL/an	2 006	1 459 - 2 553
	en g/l	224	170 - 278
Concentré vaches + génisses	en kg/VL/an	2 429	1 784 - 3 073
	en g/l	271	207 - 336
Prix moyen des concentrés (€/tonne)	334	268 - 400	

* (Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + autoconso veaux et famille).

CONDUITE DES SURFACES FOURRAGÈRES

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Chargement bovins lait (UGB/ha SFP)	1,8	1,4 - 2,2	
% de cultures fourragères* dans la SFP lait	50 %	37 - 64	
Fourrages stockés utilisés (TMS/UGB/an)	5,4	4,6 - 6,2	
Charges SFP (€/ha SFP)	341	239 - 443	
dont engrais (€/ha SFP)	109	67 - 150	
dont semences (€/ha SFP)	104	66 - 142	
dont phytos et autres charges végétales (€/ha SFP)	128	54 - 203	

* Cultures fourragères = maïs, sorgho, céréales et mélanges immatures.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr - Novembre 2019– Référence Idele : 0019 502 045
Mise en page : Corinne Maignet - Crédit photos : DR

Ont contribué à ce dossier :

Jean-Philippe Garnier – CA Allier
Alexia Charpentier – CA Indre-et-Loire
Marthe Vivant – CA Loir-et-Cher
Nathalie Ferrand – CA du Cher

Martine Durand – CA Creuse
Aurélien Legay – CA Corrèze
Anne-Laure Veyssset – CA Charente
Adèle Marsault – CA Vienne

Ludovic Cotillon – CA Deux-Sèvres
Christophe Mauger – CA Charente-Maritime
Benôit Rubin – Institut de l'Élevage

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

